



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- *d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;*
- *d'autre part à l'existence d'enjeux, qui*

représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ *d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État.*
- ✓ *de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune,*
- ✓ *de procéder à un diagnostic sécurité routière,*
- ✓ *d'informer la population*
- ✓ *de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque,*
- ✓ *programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.*

**F
I
C
H
E

n°
4**

Les Risques Naturels

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du portail internet de la prévention des risques majeurs ([lien vers prim.net](http://lien.vers.prim.net)) :

Inondations et coulées de boue

date événement : 04/06/1985 au 07/06/1985
arrêté de catastrophe naturelle du : 02/10/1985
paru au Journal Officiel du : 18/10/1985

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

date événement : 25/12/1999 au 29/12/1999
arrêté de catastrophe naturelle du : 29/12/1999
paru au Journal Officiel du : 30/12/1999

Inondations par remontées de nappe phréatique

date événement : 09/04/2001 au 30/04/2001
arrêté de catastrophe naturelle du : 29/08/2001
paru au Journal Officiel du : 26/09/2001

Inondations et coulées de boue

date événement : 07/07/2001 au 07/07/2001
arrêté de catastrophe naturelle du : 06/08/2001
paru au Journal Officiel du : 11/08/2001

La commune n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels.

Inondation

La commune d'Estrées-Saint-Denis fait partie du bassin Seine-Normandie.

Cette information est disponible sur le site de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France à l'adresse suivante : [lien vers DRIEE Île-de-France](http://lien.vers.DRIEE.Île-de-France).

**L
E
S

R
I
S
Q
U
E
S**

Cavités souterraines et mouvements de terrain

Le Bureau de Recherche Géologiques et Miniers (BRGM) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des [cavités souterraines](#) du département de l'Oise.

Les informations concernant les cavités souterraines et les mouvements de terrain sont disponibles sur internet respectivement aux adresses [lien vers Géorisques / cavités souterraines](#) et [lien vers Géorisques / mouvements de terrain](#) et [lien vers la cartothèque DDT](#).

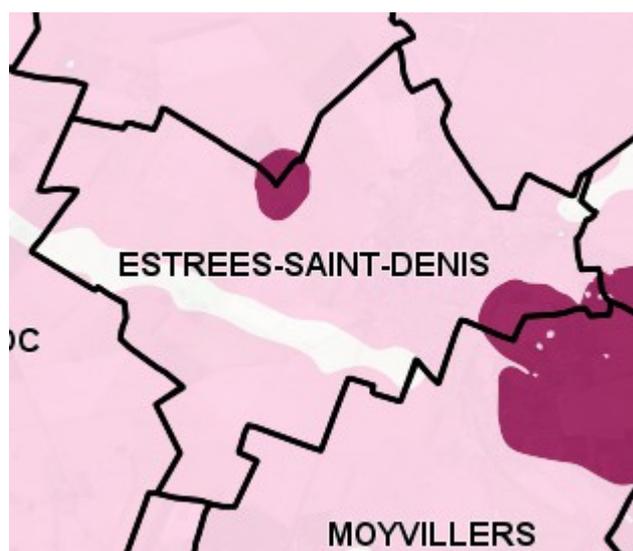
2 cavités souterraines ont été recensées sur la commune : [lien vers la fiche](#).

4 mouvements de terrain ont été recensés sur la commune : [lien vers la fiche](#).



Retrait-gonflement des sols argileux

La commune d'Estrées-Saint-Denis est concernée par un retrait gonflement des argiles faible à fort sur tout ou partie de son territoire. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques / retrait gonflement des argiles](#) ou [lien vers la cartothèque DDT](#).



Les Risques technologiques

Les installations classées

La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques.

12 établissements à risque soumis à autorisation, au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sont recensés sur cette commune :

<u>Numéro</u>	<u>Raison sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Ouvert le</u>	<u>Lieu dit</u>
19900103	AGORA	AGORA	11/05/1992	lieudit "le Bois d'en bas" et
19970326	AGORA	AGORA	21/11/1997	2 Avenue du Maréchal Foch
20030396	ALEXANDRE NELLY	ALEXANDRE	20/11/2002	7, rue de la Plaine
20000110	AUBINE ONYX	ONYX NORD NORMANDIE	01/03/2000	Le Bois Chevalier, Route départementale n° 36
990426	BRAULT RACHEL	BRAULT	08/10/1999	7 rue de la plaine
20080932	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST-PICARDIE	27/09/2007	avenue de Flandre
19760136	ESTREES PRESSING	ESTREES PRESSING	19/11/1976	(Mademoiselle LECOMTE)
19960059	JSP INTERNATIONAL	JSP INTERNATIONAL	27/02/1997	Route de Francières
19960185	LE PLOMB FRANCAIS	LE PLOMB FRANCAIS	25/08/1997	Zone Industrielle Le Bois Chevalier
19850122	MORIN ENROBES OISE	MORIN ENROBES OISE	14/08/1986	
19880441	PHARMATIS	PHARMATIS	19/01/1989	ZI Le fossé de l'2tang
20020172	SITA Normandie Picardie	SMVO	29/03/2002	

Cette information est disponible sur le site de la DREAL à l'adresse suivante : [lien vers les installations classées](#).

Les sols pollués

Les données ci-dessous sont extraites du site Basias (Inventaire historique de sites industriels et activités de service) à l'adresse suivante : [lien vers Basias](#). Ce site recense, de façon large et systématique, tous les sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

29 sites ont été recensés sur le territoire communal.

La donnée ci-dessous est disponible sur le site de Basol à l'adresse suivante : [lien vers Basol](#). Ce site du ministère en charge des risques technologiques recense les sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.

Aucun site n'a été recensé sur le territoire communal.